

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M.
ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M.
BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M.
BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal,
Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Subvention exceptionnelle à
l'Association culturelle de l'église
protestante unie de Raon-Senones-
Baccarat

Absents excusés :

Mme FLICKER Gisèle
Mme BOULANGER Annie

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

N° 126/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Madame Irène MICHEL, Adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal la
demande de subvention exceptionnelle faite par l'Association culturelle de l'église protestante unie de
Raon-Senones-Baccarat pour le remboursement d'une partie de travaux d'entretien dans le temple de
Raon l'Étape. D'un montant de 4 174.82 € TTC ; ceux-ci sont réalisés afin de le maintenir aux normes de
sécurité nécessaires pour un accueil du public. Patrimoine raonnais, le temple fait partie des bâtiments à
visiter lors des journées du patrimoine.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,

Décide par 26 voix pour et 1 abstention, celle de Madame RENAUX Anne-
Marie, d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association culturelle de l'église protestante
unie de Raon-Senones-Baccarat.

La dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 025 du budget
communal 2016.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,